

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON**

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil de la municipalité de Montcerf-Lytton, tenue le 17 août 2026 à 16H00 à la salle du conseil sise au 18 rue Principale Nord.

Sont présents :

Monsieur Pierre Côté Maire	☒
Madame Julie Côté Conseillère, Siègle 1	☐
Monsieur Luc St-Jacques Conseiller, Siègle 2	☐
Madame Pierrette Lapratte Conseillère, Siègle 3	☒
Monsieur Claude Desjardins, Siègle 4	☐
Monsieur Marcel St-Martin Conseiller, Siègle 5	☒
Monsieur François Turgeon, Siègle 6	☒

Sont absents :

Madame Julie Côté Conseillère, Siègle 1	☐
Monsieur Luc St-Jacques Conseiller, Siègle 2	☐
Monsieur Claude Desjardins, Siègle 4	☐

Sous la présidence de Monsieur Pierre Côté, Maire.

Est également présente, Madame Aline Raymond, directrice-générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, laquelle agira comme greffière-trésorière et secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire, Monsieur Pierre Côté, ayant constaté la présence des membres et n'atteignant pas le quorum par la prise des présences, nous avons rejoint M. Marcel St-Martin, conseiller, par téléphone en main libre, afin d'atteindre le quorum. Le quorum ayant été constaté par la prise de présence, M. le maire, Pierre Côté, déclare la séance ouverte à 16h03.

2026-08-137 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame Pierrette Lapratte, appuyée par Monsieur François Turgeon et il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

**2026-08-138 700.1 NOMINATION DE MONSIEUR FRANCOIS
TURGEON À TITRE DE REMPLACEMENT DU MAIRE**

ATTENDU QUE Monsieur Pierre Côté, maire, sera en vacances;

ATTENDU QUE Madame Pierrette Lapratte, conseillère et pro mairesse ne croit pas pouvoir assister à la réunion du conseil des maires de la MRC à Gracefield le 25 août 2026 à 8h30 (Am);

ATTENDU QU'il est nécessaire d'y avoir un(e) représentant(e) de la municipalité pour les discussions nous concernant Il est proposé par Monsieur Marcel St-Martin et appuyée par Madame Pierrette Lapratte :

De nommer Monsieur François Turgeon à titre de remplaçant du maire pour cette réunion du 25 août 2026.

ADOPTÉE

2026-08-139 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Madame Pierrette Lapratte, appuyée par Monsieur François Turgeon et il est résolu de procéder à la levée de la présente assemblée à 16h30

ADOPTÉE

Pierre Côté
Maire

Aline Raymond
Secrétaire d'assemblée

« Je, Pierre Côté, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »